

iCHAIR XXL

1614



Poids d'utilisateur autorisé
XL : 200 kg + 10 kg standard
XXL : 250 kg + 10 kg option



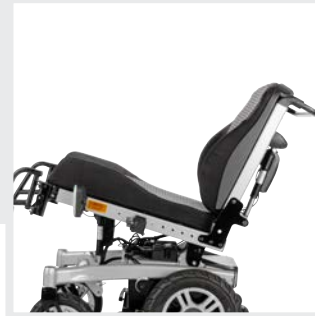
MEYRA®



Une stabilité maximale grâce à des composants renforcés



Des moteurs puissants



Inclinaison du siège



Éclairage LED à longue durée de vie

L'idéal pour les types costauds

RENTABILITÉ

- Efficacité due à un entretien simple et une facilité de service importante
- Besoin réduit en réparations grâce à l'utilisation d'éléments haut de gamme et à longue durée de vie
- La construction modulaire de la famille iChair permet la compatibilité des éléments
- De nombreuses possibilités de réglage permettent un ajustement individuel
- Réutilisation simplifiée grâce aux tolérances d'ajustement optimales, comme par exemple un poids d'utilisateur standard de 200 kg

BÉNÉFICE THÉRAPEUTIQUE

- Idéal pour le maintien de la mobilité à la maison, au travail et au bureau
- Décompression efficace et positionnement détendu pour les positions assises longues grâce à une grande plage de réglages électriques
- Différents systèmes de siège en fonction des besoins individuels

DOMAINE D'UTILISATION

- Pour l'intérieur et l'extérieur
- Pour une utilisation durable et toute la journée en vue d'une mobilité autonome, même en cas de troubles sévères des fonctions
- Personnes ayant un emploi et actives qui nécessitent un fauteuil roulant pour différentes situations du quotidien
- Adapté à l'extérieur grâce aux grands pneus de série et à la variante 10 km/h disponible en option
- Les dimensions compactes et la grande maniabilité permettent d'affronter facilement les pièces intérieures

COMMANDE DEVIS VERSION SPÉCIALE

Veuillez faxer le formulaire de commande rempli à : +49 5733 922 9311

Service Clientèle : +49 5733 922 0

Adresse de facturation / Réf. client :
Adresse de livraison :
Notes / remarques :

MEYRA®

Poids d'utilisateur autorisé
 XL : 200 kg + 10 kg standard
 XXL : 250 kg + 10 kg option

iChair XXL 1 614

(prix pour le modèle de base avec plaque d'assise, batteries et chargeur, avec accoudoirs, avec repose-pieds) :

HT €: 13.200,00**TTC €: 13.926,00****LPPR: 4122757****LPPR €: 3.938,01**

Tous les prix sont indiqués TVA comprise! Valables du 01.01.2017 au 31.12.2017.

Nos conditions générales de vente s'appliquent, vous pouvez les consulter sur www.meyra.de/AGB.

**Caractéristiques techniques**

Largeur d'assise ^{1) 2)}	530 - 770
Profondeur d'assise ²⁾	430 - 600
Hauteur du dossier ²⁾	530 - 570
Longueur de jambes ²⁾	370 - 510
Hauteur des accoudoirs ²⁾	170 - 280
Hauteur d'assise avant (sans/avec coussin) ²⁾	460 - 560 / 530 - 630
Longueur avec repose-pieds	1 150
Longueur sans repose-pieds	850
Largeur déplié ⁹⁾	670-920

Hauteur sans appuie-tête ²⁾	1 020 - 1 150
Longueur de transport	850
Hauteur de transport min.	650
Taille de roue avant	260 x 70 (10")
Taille de roue arrière	356 x 75 (14")
Hauteur d'obstacle max.	60
Rayon de braquage	950
Autonomie avec batterie	
63 Ah (5h), 73 Ah (20h) max.	30 - 35
en km ⁶⁾	

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Caractéristiques techniques

POIDS EN KG

Poids de transport à vide équipement de base min. ⁴⁾	130
Poids max. de la personne	200 /250
Poids total autorisé, options incluses	340
Chargement max.	10

PROPRIÉTÉS

Vitesses de conduite km/h	6 / 10
Puissance du moteur W	2 x 300 / 2 x 350
Autonomie max. ^{5) 6)}	35
Montées / descentes autorisées	15 %
Type de direction	indirect
Inclinaison de siège électrique ⁸⁾	0° - +18°
Inclinaison dossier mécanique	0° - +10°
Inclinaison dossier électrique	-10° - +50°
Angle dorsal mécanique	-10° - +30°

Dimensions en mm, poids en kg, roues en pouces, vitesses en km/h
Tolérances ± 10 mm
Données sous réserve de modifications de construction.

- 1) voir catégorie 01 Largeur d'assise
- 2) ErgoSeat angle d'assise de 4°
- 4) Sans repose-jambes et sans accoudoirs
- 5) Dans des conditions de test 6 / 10 km/h avec batterie 73 Ah (20h)
- 6) Voir catégorie 00 Châssis/motorisation
- 8) La plage de réglage peut varier selon la HA de max. +/-3°.
- 9) dépendant de la largeur d'assise

Les options XXL pour les poids d'utilisateur de 201 kg à 250 kg se trouvent dans la catégorie 21

00 **Châssis/motorisation**

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
	Vitesse	Puissance du moteur	Autonomie		
<input type="checkbox"/> 115	6 km/h	2 x 300 W	max. 35 km	0,00	0,00
<input type="checkbox"/> 117	10 km/h	2 x 350 W	max. 30 km	0,00	0,00
<input type="checkbox"/> 893	Amortisseur XXL renforcé pour les poids d'utilisateur de 160 à 200 kg			0,00	0,00

01 **Largeur d'assise (LA)**

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 53	LA 530 mm	Largeur d'assise réglable en continu de 530 à 650 mm via les accoudoirs (largeur de surface d'assise 530 mm)		0,00	0,00
<input type="checkbox"/> 358	LA 580 mm	Largeur d'assise réglable en continu de 580 à 700 mm via les accoudoirs (largeur de surface d'assise 580 mm)		0,00	0,00

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

02 Profondeur d'assise (PA)

Vous pouvez déterminer la profondeur d'assise que vous souhaitez dans la catégorie 07 Siège et systèmes de siège en combinaison avec le système de siège !

03 Hauteur d'assise avant (HAAv) en combinaison avec la roue directrice (sans coussin)

*HAAv mesurée avec une inclinaison de siège de 4°, bord supérieur de la plaque d'assise

CODE	DÉSIGNATION	Ø INCH / MM	HAUTEUR D'ASSISE AVANT HAAV EN MM*			HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
			460	510	560				
142	Pneus avec jantes alu	10" 260	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,00	0,00		

Veillez faire attention à la hauteur du coussin : coussin standard +60 mm, ErgoSeat +70 mm

** CODE 142 seulement en combinaison avec la roue motrice 14" CODE 460

*** en combinaison avec le CODE 27, seule la hauteur d'assise max. peut être réglée par roue directrice

Options de roue directrice

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 146	Pneus gonflés avec protection contre les crevaisons	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 900	Pneus increvables	194,00	204,67		
<input type="checkbox"/> 816	Garde-boue pour les roues directrices	180,00	113,94		

04 Roues motrices

CODE	DÉSIGNATION	Ø EN MM	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 460	Roues motrices 14" avec jantes alu	356	0,00	0,00		

Options de roue motrice

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 846	Pneus gonflés avec protection contre les crevaisons	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 904	Pneus increvables	199,00	209,95		
<input type="checkbox"/> 824	Garde-boue pour les roues motrices	185,00	195,18		

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

05 Couleur des pneus

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	908	Noir	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	909	Gris	0,00	0,00		

06 Inclinaison du siège

	CODE	DÉSIGNATION	INCLINAISON DU SIÈGE	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	119	Inclinaison de siège mécanique, par paliers	de 0° à +10°	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	118	Inclinaison de siège électrique en continu de 18 degrés° Version XXL	de 0° à +18°	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	27	Lift Ciseaux 300 mm jusqu'à 180 kg avec inclinaison du siège. Seulement en combinaison avec LA 53 ou LA 58	de 0° à +30°	3.895,00	4.109,23		

07 Siège et systèmes de siège

	CODE	DÉSIGNATION	PROFONDEUR D'ASSISE	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	4276 / 788*	Plaque d'assise sans coussin pour systèmes de siège externes	430 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	4276 / 619*	Plaque d'assise sans coussin pour systèmes de siège externes	460 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	4276 / 792*	Plaque d'assise sans coussin pour systèmes de siège externes	490 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	4276 / 793*	Plaque d'assise sans coussin pour systèmes de siège externes	530 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	4276 / 356*	Plaque d'assise sans coussin pour systèmes de siège externes	560 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	4276 / 360*	Plaque d'assise sans coussin, avec rallonge de tube d'assise de 30 mm	XL 600 mm	31,00	32,71		
<input type="checkbox"/>	948 / 788	Siège ErgoSeat	430 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	948 / 619	Siège ErgoSeat	460 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	948 / 792	Siège ErgoSeat	490 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	948 / 793	Siège ErgoSeat	530 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	948 / 356	Siège ErgoSeat	560 mm	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	948 / 360	Siège ErgoSeat avec rallonge de tube d'assise de 30 mm	600 mm	110,00	116,05		

Veuillez faire attention à la hauteur du coussin : ErgoSeat 70 mm, *profondeurs d'assise réglables sur 430, 460, 490, 530, 560, 600 mm.

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

08 Revêtements ErgoSeat

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 237	Revêtement ErgoSeat, textile, noir	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 4980	Revêtement ErgoSeat, incontinence, noir	93,00	98,12		

09 Dossier et systèmes de dossier

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
	Plaquette d'assise 4276 ErgoSeat 948				
<input type="checkbox"/> 949	Dossier ErgoSeat, hauteur : 530 mm, modifiable à 570 mm	0,00	0,00		

10 Options de dossier (réglages)

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 814	Barre de poussée d'une pièce	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 913	Appuie-tête, similicuir noir	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 401	Réglage mécanique du dossier de -10° à 30° Paliers de 10°	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 25	Réglage électrique du dossier, version XXL de -10° à 50° en continu	0,00	0,00		

11 Accoudoirs et protège-vêtements

Faites attention aux propriétés de fonction indiquées !

1 = amovible 2 = réglable en hauteur 3 = réglable en largeur 4 = réglable en profondeur

CODE	DÉSIGNATION	1	2	3	4	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 106	Accoudoir standard avec manchette confort et protège-vêtements satiné	●	●	●	●	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 4960	Accoudoir avec manchette rembourrée, protège-vêtements satiné et légère dépression au niveau des manchettes	●	●	●	●	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 21	Accoudoir avec manchette confort longue coudée, protège-vêtements satiné	●	●	●	●	145,00	152,98		

12 Repose-pieds

CODE	DÉSIGNATION	54	805	808	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 93	Repose-pieds, amovibles et pivotants	●	●	●	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 91	Repose-jambes avec compensation de la longueur, basculable vers le haut, amovible et pivotant	-	●	●	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 86	Repose-jambes, basculement électrique vers le haut, amovible, pivotant, Version XXL	●	●	●	1.873,00	1.976,02		

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

13 Palettes repose-pieds

CODE	DÉSIGNATION	PRO-FON-DEUR	LJ	91	93	86	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 54	Palette repose-pieds d'une pièce, réglable en profondeur sur 60 mm (en 4 paliers) rabattable vers le haut, réglable en hauteur et en angle	150 mm	280 - 430 mm	-	●	●	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 805	Palettes repose-pieds séparées, réglables en hauteur, rabattables vers le haut	150 mm	280 - 430 mm	●	●	●	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 808	Palettes repose-pieds séparées, réglables en hauteur, rabattables vers le haut et réglables en angle	150 mm	280 - 430 mm	●	●	●	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 822	Sangles de fixation pour pieds (paire)						41,00	43,26		
<input type="checkbox"/> 823	Cale-talons (paire)						65,00	68,58		

Veillez noter que la LJ augmente : ErgoSeat +70 mm

14 Batteries et chargeurs

CODE	DÉSIGNATION	AUTONOMIE 6KM/H	AUTONOMIE 10 KM/H	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 5158	Batteries sans entretien env. 63 Ah (5h), 73 Ah (20h)	max. 35 km	max. 30 km	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 732	Chargeur 8 A			0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 733	Chargeur 12 A			206,00	217,33		

15 Éclairage

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 932	Éclairage LED actif à l'avant et à l'arrière conforme StVZO	0,00	0,00		

16 Modules de commande et accessoires

CODE	DÉSIGNATION	PILOTAGE	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 702/415/678	Module de commande R-NET avec écran LED	6 moteurs de réglage	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 702/416/678	Module de commande R-NET avec écran LCD couleur	6 moteurs de réglage	150,00	158,25		
<input type="checkbox"/> 4795	Protection antidémarrage, clé		42,50	44,84		
<input type="checkbox"/> 918 ¹⁾	Module de stabilisation de la conduite ESP		1.368,00	1.443,24		
<input type="checkbox"/> 4571	Contrôle d'environnement OMNI (seulement en combinaison avec R-Net CODE 702/678)		634,00	668,87		

¹⁾ Seulement en combinaison avec écran LCD couleur
Logiciel pour la programmation de R-NET sur demande

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Options pour le module de commande

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 74	Montage à droite	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 60	Montage à gauche	0,00	0,00		

17 Support pour module de commande

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 4859	Support pour module de commande, réglable en longueur	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 4566	Support pour module de commande, réglable en hauteur et en longueur	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 851	Support pour module de commande pour accompagnateur (le module de commande peut être déplacé de l'avant à l'arrière) Seulement en combinaison avec la barre de poussée d'une pièce CODE 814. Pas en combinaison avec le contrôle d'environnement OMNI CODE 4571	124,00	130,82		
<input type="checkbox"/> 4860	Support pour module de commande, réglable en hauteur et en longueur, pivotable sur le côté (par ex. sur la table)	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 4874	Arceau de protection pour module de commande, pas en combinaison avec le contrôle d'environnement OMNI CODE 4571	28,00	29,54		

18 Modules de commandes spéciaux et contrôles spéciaux

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 4789	Module de commande supplémentaire avec commutation prioritaire pour l'accompagnateur avec montage sur le tube du dos	677,02	714,26	4339681	714,26
<input type="checkbox"/> 4660	Tablette avec logement (central) pour module de commande, monté de manière à pivoter vers la droite	499,00	526,45		
<input type="checkbox"/> 4661	Tablette avec logement (central) pour module de commande, monté de manière à pivoter vers la gauche	499,00	526,45		
<input type="checkbox"/> 813	Commande de table, pivotante Seulement en combinaison avec le module de commande R-NET avec écran LED CODE 702/415	1.852,00	1.953,86		
<input type="checkbox"/> 543	Bouton marche/arrêt externe, couleur verte, diamètre 63 mm, pour les utilisateurs qui ne peuvent pas bien se servir des touches du module de commande ou à titre de fonction d'arrêt d'urgence pour l'accompagnateur. Seulement en combinaison avec le module de commande R-NET avec écran LCD couleur CODE 702/416 ou le contrôle d'environnement OMNI CODE 4571	281,00	296,46		
<input type="checkbox"/> 596	comme le CODE 543, couleur jaune, diamètre 63 mm	281,00	296,46		
<input type="checkbox"/> 778	comme le CODE 543, couleur verte, diamètre 30 mm	281,00	296,46		
<input type="checkbox"/> 779	comme le CODE 543, couleur jaune, diamètre 30 mm	281,00	296,46		
<input type="checkbox"/> 565	Commande de menton, pivotement latéral électrique, seulement en combinaison avec le module de commande R-NET CODE 702 et le contrôle d'environnement OMNI CODE 4571.	3.043,00	3.210,37	4339681	714,26
<input type="checkbox"/> 810	Commande de menton, pivotement latéral mécanique, seulement en combinaison avec le module de commande R-NET CODE 702 et le contrôle d'environnement OMNI CODE 4571	2.472,00	2.607,96	4339681	714,26
<input type="checkbox"/> 657	Clavier de réglage externe pour l'activation directe de 6 fonctions électriques de réglage du siège, seulement en combinaison avec R-NET CODE 702/416	433,00	456,82		
<input type="checkbox"/> 794	Commande de la souris PC Bluetooth	490,00	516,95		
<input type="checkbox"/> 4611	Joystick à course nulle MicroPilot, seulement en combinaison avec OMNI, CODE 4571	3.876,00	4.089,18		
<input type="checkbox"/> 4600	Joystick à course nulle MicroPilot avec logement et repose-main, seulement en combinaison avec OMNI, CODE 4571	4.978,00	5.251,79		
<input type="checkbox"/> 4612	Joystick à course MicroGuide, seulement en combinaison avec OMNI, CODE 4571	3.876,00	4.089,18		

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	4601	Joystick à course MicroGuide avec logement et repose-main, seulement en combinaison avec OMNI, CODE 4571	4.978,00	5.251,79		
<input type="checkbox"/>	4940	Support de tour de cou en combinaison avec le code 4611 ou 4612	828,00	873,54		

Les modules de commande spéciaux et les contrôles spéciaux doivent souvent être ajustés et ne peuvent donc pas, en général, être considérés comme un produit fini. Le placement et la programmation doivent être effectués en concertation avec l'utilisateur ou sur place par un technicien.

Embouts de joystick

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	553	Fourche tétra verticale	164,00	173,02		
<input type="checkbox"/>	556	Fourche tétra horizontale	164,00	173,02		
<input type="checkbox"/>	734	Fourche tétra horizontale, réglable sur la largeur de la main	106,00	111,83		
<input type="checkbox"/>	4589	Poignée champignon	55,00	58,03		
<input type="checkbox"/>	4590	Poignée à boule	55,00	58,03		
<input type="checkbox"/>	4591	Poignée en T	108,00	113,94		
<input type="checkbox"/>	4593	Manche	55,00	58,03		
<input type="checkbox"/>	4594	Poignée bouton	55,00	58,03		
<input type="checkbox"/>	4595	Softball	55,00	58,03		
<input type="checkbox"/>	4602	Embout de joystick MicroPilot liège, avec ressort, souple	364,00	384,02		
<input type="checkbox"/>	4603	Embout de joystick MicroPilot liège, avec ressort, moyen	364,00	384,02		
<input type="checkbox"/>	4604	Embout de joystick MicroPilot coloré, avec ressort, souple	364,00	384,02		
<input type="checkbox"/>	4605	Embout de joystick MicroPilot coloré, avec ressort, moyen	364,00	384,02		
<input type="checkbox"/>	4606	Embout de joystick MicroPilot bleu, avec ressort, souple	364,00	384,02		
<input type="checkbox"/>	4607	Embout de joystick MicroPilot bleu, avec ressort, moyen	364,00	384,02		
<input type="checkbox"/>	4608	Embout de joystick MicroGuide/MicroPilot liège, sans ressort	58,00	61,19		
<input type="checkbox"/>	4609	Embout de joystick MicroGuide/MicroPilot coloré, sans ressort	58,00	61,19		
<input type="checkbox"/>	4610	Embout de joystick MicroGuide/MicroPilot bleu, sans ressort	58,00	61,19		

19 Couleurs de cadre

	CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/>	5265	Silverline pour cadres du siège et du châssis	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/>	5237	Brun Marrakesh pour cadres du siège et du châssis	0,00	0,00		

D'autres couleurs de cadre sont possibles sur demande et contre un supplément ! Voir la palette de couleurs dans l'introduction du catalogue.

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

20 Accessoires tout autour du fauteuil roulant

CODE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
<input type="checkbox"/> 906	Rétroviseur droit	79,00	83,35		
<input type="checkbox"/> 927	Rétroviseur gauche	79,00	83,35		
<input type="checkbox"/> 2676	Film réfléchissant - augmentation de la visibilité du dossier, seulement en combinaison avec ErgoSeat	86,00	90,73		
<input type="checkbox"/> 676	Triangle de signalisation arrière	86,00	90,73		
<input type="checkbox"/> 994	Porte-bagages avec barres métalliques	114,00	120,27		
<input type="checkbox"/> 970	Porte-canne	56,00	59,08		
<input type="checkbox"/> 803	Ceinture de sécurité extra longue	0,00	0,00		
<input type="checkbox"/> 4646	Tablette thérapeutique à pivotement latéral	466,00	491,63		
<input type="checkbox"/> 590	Plot d'abduction	224,00	236,32		
<input type="checkbox"/> 260	Fonction mémoire pour l'appuie-tête	45,50	48,00		
<input type="checkbox"/> 957	Pelotes fixes (paire)	200,00	211,00		
<input type="checkbox"/> 954	Pelotes pivotantes (paire)	516,00	544,38		
<input type="checkbox"/> 781	Port de chargement USB	170,00	179,35		
<input type="checkbox"/> 782	Logement pour support de GSM	92,00	97,06		

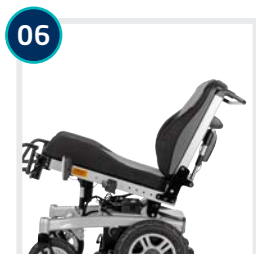
* Pas en combinaison avec OMNI, code 4571

21 Options XXL pour un poids d'utilisateur entre 201 kg et 250 kg

VARIANTE SPÉCIALE	DÉSIGNATION	HT €	TTC €	LPPR	LPPR €
3060	LA 530, version renforcée. Seulement en combinaison avec le CODE 54, 236 ou 254. Largeur du cadre du châssis identique au mod. 1 614. Seulement avec v = 6 km/h - 350 W	2.098,00	2.213,39		
3061	LA 580, version renforcée. Seulement en combinaison avec le CODE 54, 236 ou 254. Largeur du cadre du châssis identique au mod. 1 614. Seulement avec v = 6 km/h - 350 W	2.098,00	2.213,39		
3062	LA 620, version renforcée. Seulement en combinaison avec le CODE 54, 236 ou 254. Largeur du cadre du châssis 50 mm plus importante que le mod. 1 614. Seulement avec v = 6 km/h	2.098,00	2.213,39		
3063	LA 650, version renforcée. Seulement en combinaison avec le CODE 54, 236 ou 254. Largeur du cadre du châssis 50 mm plus importante que le mod. 1 614. Seulement avec v = 6 km/h	2.098,00	2.213,39		
3064	Inclinaison mécanique du siège de 0° à 10° par paliers. En combinaison avec la variante spéciale 3060 - 3063	0,00	0,00		
3065	Inclinaison électrique du siège de 0° à +18°. En combinaison avec la variante spéciale 3060 - 3063	1.782,00	1.880,01		
3066	Réglage mécanique du dossier de -10° à +30° par paliers de 10° avec tubes télescopiques et axe de verrouillage à bille. En combinaison avec la variante spéciale 3060 - 3063	0,00	0,00		
3067	Réglage électrique du dossier, en continu de -10° à +50°. En combinaison avec la variante spéciale 3060 - 3063	2.162,00	2.280,91		
3068	CODE 91. Repose-jambes relevable mécaniquement, amovible. Seulement en combinaison avec le repose-pieds d'une pièce et le repose-mollets d'une pièce. Le repose-pieds d'une pièce peut être seulement rabattu vers l'arrière, en direction du siège !	952,00	1.004,36		
3090	Repose-pieds standard, amovible, en combinaison avec repose-pieds d'une pièce. le repose-mollets d'une pièce peut être seulement rabattu vers l'arrière, en direction du siège	0,00	0,00		
3069	CODE 86. Repose-jambes relevable électriquement, amovible. Seulement en combinaison avec le repose-pieds d'une pièce et le repose-mollets d'une pièce. Le repose-pieds d'une pièce peut être seulement rabattu vers l'arrière, en direction du siège !	3.080,00	3.249,40		

Date :

Signature :



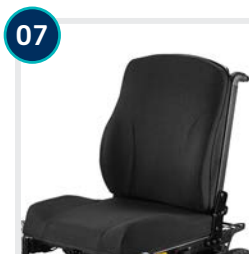
06

CODE 118



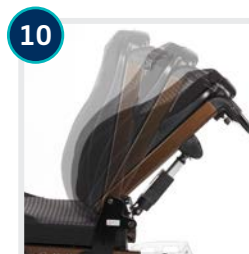
07

CODE 237



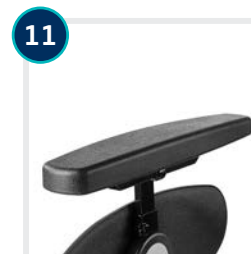
07

CODE 948/949



10

CODE 25



11

CODE 106



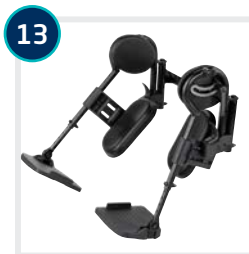
11

CODE 4960



12

CODE 93/54



13

CODE 92/808



15

CODE 932



16

CODE 702/416/678



17

CODE 851



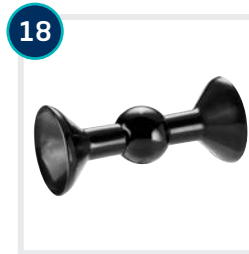
18

CODE 553



18

CODE 556



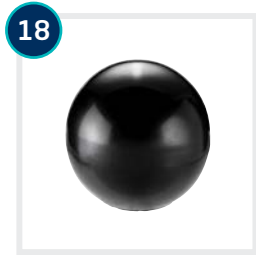
18

CODE 734



18

CODE 4589



18

CODE 4590



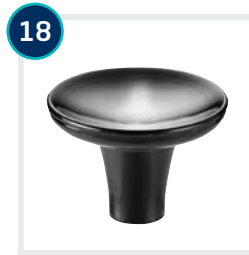
18

CODE 4591



18

CODE 4593



18

CODE 4594



18

CODE 4595



20

CODE 970



20

CODE 781



20

CODE 782

1. GÉNÉRALITÉS – DOMAINE D'APPLICATION

- 1.1.** Les conditions de vente et de livraison (CGV) de l'entreprise MEYRA GmbH ci-dessous sont valables pour tous les contrats conclus avec les clients de l'entreprise. Elles valent également pour toutes les affaires futures avec le client, même sans nouvel accord séparé.
- 1.2.** Le client reconnaît le caractère contraignant des CGV de MEYRA GmbH pour le présent contrat et aussi pour tous les contrats futurs. Les conditions de vente du client ou d'un tiers ne s'appliquent pas. De telles conditions de vente n'engagent par MEYRA GmbH, même si elles n'ont pas été expressément contestées au cas par cas.
- 1.3.** Ces conditions ne sont valables que si le client est un entrepreneur (§ 14 du CODE civil allemand), une personne morale du droit public ou un patrimoine de droit public.

2. DEVIS, CONCLUSION DU CONTRAT

- 2.1.** Les devis de MEYRA GmbH sont sans engagement et non contractuels dans la mesure où ils n'ont pas été reconnus expressément comme tels.
- 2.2.** MEYRA GmbH peut accepter les commandes ou ordres du clients dans les 14 jours après leur arrivée via une confirmation d'offre écrite.
- 2.3.** Le contrat est établi par la confirmation d'offre écrite, cela vaut également pour toute modification ou tout complément des commandes.
- 2.4.** Nous nous réservons les droits de propriété et d'auteur pour tous les documents remis au client en rapport avec la passation de commande. Ces documents ne doivent pas être mis à la disposition de tiers, à moins que nous ayons accordé notre autorisation écrite expresse. Dans la mesure où nous n'acceptons pas l'offre du client dans le délai précisé au point 2.2, ces documents doivent nous être envoyés dans les plus brefs délais.

3. PRIX

- 3.1.** Les prix sont calculés exclusivement en EURO. Tous les prix sont des prix nets. La taxe sur la valeur ajoutée doit être ajoutée conformément à sa valeur en vigueur.
- 3.2.** En l'absence de convention contraire écrite, nos prix sont valables départ usine sans l'emballage, ni le chargement. Les frais d'emballage et de chargement sont facturés à part.
- 3.3.** Dans la mesure où des prix catalogue servent de base, la liste de prix en vigueur au moment de la passation de commande est valable. Des modifications de prix sont autorisées si plus de quatre mois séparent la conclusion du contrat du délai de livraison convenu. Si ensuite, jusqu'à l'achèvement, les salaires ou les coûts des matériaux augmentent, nous sommes habilités à augmenter les prix en fonction des augmentations des frais. Le client n'est autorisé à se rétracter que si l'augmentation de prix ne dépasse pas seulement de manière négligeable la hausse du coût global de la vie entre la commande et la livraison.
- 3.4.** En cas de commandes successives, MEYRA GmbH n'est pas tenue de respecter les prix des contrats précédents.
- 3.5.** Si la valeur de la commande se situe en-dessous d'une limite de 150,00 € de valeur de marchandise nette, un supplément de quantité minimum, port inclus, de 9,50 € est facturé.

4. EXPÉDITION, TRANSFERT DES RISQUES

- 4.1.** Le lieu d'exécution pour les livraisons est le siège de MEYRA GmbH, sauf convention contraire expresse.
- 4.2.** Si, sur la demande du client, la marchandise lui est envoyée, les risques de perte et de dégradation fortuites de la marchandise sont transférés au client, dès que la marchandise (de même pour les livraisons partielles) est transférée au tiers désigné pour l'exécution de l'envoi. Cela est valable peu importe que la

- marchandise soit expédiée depuis le lieu d'exécution ou non et qui supporte les frais de transport.
- 4.3.** Si des réclamations concernant des dommages dus au transport ou des pertes sont faites à l'encontre de MEYRA GmbH, le client doit indiquer le dommage sur les documents de fret ou, en cas de perte, rédiger immédiatement un procès-verbal et le signaler dans un délai d'une semaine.
- 4.4.** Une assurance contre les dommages dus au transport n'est contractée que sur demande expresse et aux frais du client.
- 4.5.** En cas de retards de la remise ou de l'envoi dus au client, les risques sont transférés au client avec l'avis de mise à disposition.
- 4.6.** En cas d'absence de consignes particulières du client, la sélection du moyen et du mode de transport est effectuée par MEYRA GmbH, sans garantie et responsabilité pour le mode d'expédition le moins cher et le plus rapide.

5. DÉLAI DE LIVRAISON, ÉTENDUE DE LIVRAISON

- 5.1.** Les délais de livraison annoncés sont des délais de livraison prévisionnels, à moins qu'un délai précis n'est était fixé expressément par écrit.
- 5.2.** Si les parties ont convenu d'un délai de livraison, celui-ci commence à la date de la confirmation de commande. Le délai de livraison est respecté si la marchandise a quitté l'usine ou si la mise à disposition a été annoncée avant son écoulement.
- 5.3.** Le respect des délais de livraison et de prestation suppose la remise dans les temps de tous les documents à fournir par le client ainsi que l'indication dans les temps de toutes les informations nécessaires et l'accomplissement de toutes les autres obligations par le client. Si ces conditions ne sont pas respectées à temps, les délais se prolongent en conséquence.
- 5.4.** MEYRA GmbH n'est pas tenue responsable des retards de livraison dus à des cas de force majeure ou à d'autres événements imprévisibles au moment de la conclusion du contrat (par ex. grève, perturbations de la production, approvisionnement propre n'ayant pas lieu dans les temps, retards de transport, conditions météorologiques défavorables, etc.) qui ne sont pas de son fait. Le délai de livraison se prolonge en fonction de la durée de l'empêchement provisoire dont MEYRA GmbH n'est pas responsable, à laquelle s'ajoute un délai de reprise approprié.
- 5.5.** Si les retards en résultant dépassent une période de six semaines, les deux parties contractantes sont habilitées à se retirer du contrat pour ce qui est de l'étendue de la prestation concernée.
- 5.6.** MEYRA GmbH est habilitée à effectuer des livraisons partielles dans la mesure où la livraison partielle est utilisable pour le client dans le cadre de l'utilisation prévue dans le contrat, la livraison des marchandises restantes est assurée et ne cause aucun frais supplémentaires à la charge du client.

6. PAIEMENT

- 6.1.** Les montants facturés doivent être payés en intégralité sur un compte bancaire précisé par nos soins, dans les 30 jours suivant la présentation de la facture. Si la facture ne concerne par une livraison de pièces détachées ou une réparation, le client a droit à la déduction d'un escompte de 2% en cas de paiement dans les 8 jours suivant la présentation de la facture.
- 6.2.** Nous n'acceptons les chèques et les espèces que sur accord exprès. L'acceptation n'a lieu que sous réserve de validité. Les rectifications de facture en cas de chèques ou d'espèces n'ont lieu qu'après encaissement. La datation de valeur a lieu le jour où nous disposons définitivement de la contre-valeur.
- 6.3.** Si le client ne s'en acquitte pas à l'échéance, les montants restants sont majorés de 8% de plus que le taux d'intérêt de base respectif. Nous nous réservons le droit de réclamer un dédommagement plus impor-

- tant en cas de retard.
- 6.4.** En cas de retard du client dans le règlement d'une de ses factures, l'ensemble des créances reposant sur le même rapport juridique est immédiatement exigible, sans qu'une notification spéciale ne soit nécessaire.
- 6.5.** Le client ne peut exiger une compensation que si ses revendications sont juridiquement établies ou incontestées. Le client n'est autorisé à exercer un droit de rétention que si la prétention compensatoire de celui-ci est fondée sur la même relation contractuelle.
- 6.6.** MEYRA GmbH est en droit de céder des créances sur des livraisons ou des prestations.

7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

- 7.1.** La marchandise livrée par MEYRA GmbH reste la propriété de MEYRA GmbH jusqu'au règlement intégral de toutes les obligations, même futures, du client.
- 7.2.** Le client est en droit de céder la marchandise sous réserve dans le cadre d'une exploitation commerciale régulière. Il n'est pas autorisé à d'autres dispositions, en particulier pour une mise en gage ou une cession à titre de sûreté. Les créances issues de la vente de la marchandise sous réserve (dont les créances autres telles que les prétentions d'assurance ou les droits découlant d'un acte illicite en cas de perte ou de destruction) sont cédées dès à présent à MEYRA GmbH, par mesure de sécurité. MEYRA GmbH accepte cette cession. Le client est autorisé à recouvrer les créances cédées dans la mesure où il a répondu à ses obligations de paiement. En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit de révoquer l'autorisation de recouvrement.
- 7.3.** Si le client modifie la marchandise sous réserve, il est ici convenu que la modification a lieu au nom et pour le compte de MEYRA GmbH à titre de fabricant et celle-ci acquiert immédiatement la propriété ou – si la modification a lieu avec ou en rapport avec des matériaux de plusieurs propriétaires ou si la valeur de l'élément modifié est supérieure à celle de la marchandise livrée – la copropriété (propriété fractionnée) du nouvel objet, au prorata de la valeur de la marchandise livré par rapport à la valeur du nouvel objet. Dans la mesure où MEYRA GmbH perd sa propriété par suite d'une liaison ou d'un mélange ou si elle ne venait pas à être propriétaire de l'objet livré en cas de transformation, le client transfère préalablement par la présente à MEYRA GmbH une part de copropriété du bien homogène, correspondant à la valeur au prorata de l'objet livré. Par la présente, MEYRA GmbH accepte cette offre. La remise est remplacée par une mise en dépôt à titre gracieux.
- 7.4.** Le client est tenu de nous informer immédiatement en cas d'accès de tiers aux marchandises livrées sous réserve de propriété et de fournir les informations ainsi que les documents nécessaires pour faire valoir nos droits. De même, le client doit indiquer la propriété de MEYRA GmbH aux tiers de son propre chef. Les frais en résultant sont à la charge du client.
- 7.5.** MEYRA GmbH est tenue de donner la mainlevée sur les sûretés à la demande du client dans la mesure où elles dépassent de plus de 20% la valeur des requêtes à sécuriser. La sélection des sûretés à lever incombe à MEYRA GmbH.
- 7.6.** En cas de dépôt de demande d'insolvabilité concernant le client, nous interdisons dès à présent la vente ou la transformation de notre marchandise sous réserve et nous révoquons notre autorisation de recouvrement concernant les requêtes qui nous sont cédées.
- 7.7.** En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit d'exiger la restitution immédiate de la marchandise sous réserve.

8. GARANTIE / RESPONSABILITÉ

- 8.1.** Le client doit examiner les marchandises livrées immédiatement après la livraison. Dans la mesure

où il s'agit de défauts évidents ou de défauts trouvés lors d'un examen minutieux, le client doit nous faire parvenir ses réclamations par écrit dans un délai d'une semaine après réception de la livraison. Une fois ce délai écoulé, toute responsabilité est exclue pour ce type de défauts. Pour les défauts cachés, il n'existe un droit de garantie que s'ils nous sont signalés au plus tard une semaine après avoir été découverts.

8.2. En cas de livraison non-conforme, nous avons le droit d'opter de notre propre chef pour une amélioration de l'élément défectueux ou pour une nouvelle livraison conforme. Le client est tenu de mettre à notre libre disposition l'élément défectueux en vue d'une vérification et d'une amélioration. Si l'amélioration ou la livraison ultérieure échoue, si elle n'a pas lieu dans un délai approprié ou si nous le refusons, le client peut choisir de se retirer du contrat ou de réduire le prix d'achat. Dans les cas où cela n'est pas rendu nécessaire par la loi, il n'est pas obligatoire de définir un délai.

8.3. La garantie est annulée si le client modifie ou fait modifier par un tiers l'objet livré sans autorisation et si la réparation des défauts est ainsi rendue impossible ou déraisonnablement complexe. Mais, dans tous les cas, les frais supplémentaires dus à la modification sont à la charge du client.

8.4. Les règlements ci-dessus n'entravent pas l'éventuelle garantie que nous offrons au premier utilisateur du moyen de réhabilitation.

8.5. Sont exclus de la garantie l'usure fonctionnelle de tous les articles, modules de construction, batteries et pièces détachées livrés par nos soins ainsi que le stockage, l'utilisation ou la manipulation inappropriés ou non conformes des marchandises.

8.6. Les autres réclamations du client, en particulier le versement de dommages et intérêts au lieu de la prestation et d'indemnités pour un autre dommage direct ou indirect – y compris les dommages collatéraux ou consécutifs, quel que soit le fondement juridique – sont exclues. Cela n'est pas valable si MEYRA GmbH a frauduleusement dissimulé un vice juridique ou matériel ou si le dommage est survenu du fait d'une intention délibérée ou d'une négligence grossière de la part de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires ou en cas de violation non intentionnelle d'obligations contractuelles essentielles. Les obligations contractuelles essentielles sont les obligations dont l'exécution est la base d'une mise en œuvre conforme du contrat et dont le respect peut être supposé en toute confiance et toute circonstance par le partenaire contractuel. En cas de dommages matériels et préjudices pécuniaires causés par simple négligence, l'obligation d'indemnisation de MEYRA GmbH est cependant limitée pour ce qui est de sa hauteur aux dommages typiques prévisibles. En outre, les dommages corporels et/ou sanitaires dus à une violation coupable des obligations de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires ne sont pas exclus.

8.7. La responsabilité en vertu de la loi sur la responsabilité des produits reste entière.

9. PRESCRIPTION

Les revendications du client en cas de défaut matériel sont prescrites deux ans après remise/livraison de la marchandise au client. Pour les appareils de remplacement et la réparation, le délai de prescription est de un an à partir de la remise/livraison de la marchandise au client. Ne sont pas concernées les demandes de dommages et intérêts en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité du corps ou à la santé et/ou les demandes de dommages et intérêts en cas de dommages causés par faute lourde ou intentionnellement par MEYRA GmbH ou ses auxiliaires. Dans ce cas, les délais de prescription légaux s'appliquent.

9.1. SERVICE D'APPAREILS DE REMPLACEMENT
Indépendamment de la garantie, MEYRA GmbH pro-

pose aux clients de remplacer les appareils défectueux par des appareils ayant subi une révision générale. Les conventions suivantes s'appliquent aux appareils proposés en remplacement :

- Les appareils de remplacement sont entièrement révisés et en parfait état technique.

- L'appareil défectueux doit être renvoyé à MEYRA GmbH gratuitement dans les 15 jours ouvrés. L'appareil renvoyé devient notre propriété.

- Si nous ne récupérons pas l'appareil, nous facturons pour l'appareil de remplacement 95% du prix de vente à neuf.

- L'appareil renvoyé doit correspondre au type et à la version de l'appareil de remplacement. En outre, l'appareil doit être réutilisable et ne doit présenter que des traces d'usure correspondant à un usage normal.

- Il revient à MEYRA GmbH d'évaluer si l'appareil renvoyé respecte les conditions ci-dessus. Si ces conditions ne sont pas respectées, nous facturons également pour l'appareil de remplacement livré le montant indiqué ci-dessus, moins la valeur résiduelle de l'appareil renvoyé.

10. GARANTIE DES SÉCURITÉ DU PRODUIT

10.1. MISE HORS DISTRIBUTION DU PRODUIT
Si une mise hors du produit est nécessaire à cause d'un défaut de produit ou à cause d'une obligation légale, le client est obligé de participer au déroulement pour réaliser une mise hors distribution efficace. Le client est surtout obligé d'informer Meyra GmbH de l'endroit où se trouvent les produits concernés. Pour cela, le client doit documenter les endroits où se trouvent les produits et le mettre à disposition de Meyra sur demande. Si le client vend les produits aux revendeurs, il faut aussi bien contractuellement obliger le revendeur de documenter les endroits où se trouvent les produits.

10.2. Le client est obligé d'entraîner le client final en ce qui concerne l'usage du produit livré par un personnel spécialisé. Si le client vend les produits aux revendeurs, il faut aussi bien contractuellement obliger le revendeur d'entraîner le client final par un personnel spécialisé.

11. RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATIONS CONSTRUCTIVES

Il faut noter que des dispositions juridiques plus strictes s'appliquent aux constructions spéciales. Les modifications constructives des articles de MEYRA GmbH par le client ou par un tiers mandaté par ses soins ne sont autorisées que si elles correspondent aux exigences de sécurité et si notre direction a donné son accord écrit au préalable. A cette fin, il est nécessaire de mettre à notre disposition, si nous le demandons, un modèle modifié accompagné des croquis de construction. Si des modifications constructives sont effectuées dans l'accord écrit de notre direction et si, en raison de ces modifications, des tiers subissent des dommages desquels nous devons répondre sur le plan extérieur, le client est tenu de nous libérer de toutes les revendications du tiers en interne.

12A. RENVOIS DE MARCHANDISES DE PRODUITS FINIS ET DE COMPOSANTS

Les renvois de marchandise qui ne sont pas accompagnés d'une copie du bon de livraison ou de la facture ne sont pas acceptés. Les renvois de marchandises (dans l'emballage d'origine et dans un état neuf absolu) sont remboursés à hauteur de 80 % de la valeur nette de la marchandise. Sont exclus de la reprise les articles dont la livraison remonte à plus de 3 mois, les modèles spéciaux, les articles d'hygiène, les

batteries pleines et les articles dont la valeur nette est inférieure à 100,00 €. En outre sont exclus les fauteuils roulants de fabrication individuelle (par ex. : fauteuils roulants pour enfants et adaptatifs). Les risques liés au transport sont assumés par l'expéditeur.

12B. ANNULATIONS DE COMMANDE DE PRODUITS FINIS

12B.1. Les annulations de commande sans accord stipulé au préalable par MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

12B.2. Les annulations doivent se faire par écrit.

12B.3. En cas d'autorisation d'annulation de produits finis, prêts à être livrés, les points suivants sont valables :

- Les articles de réhabilitation sont entièrement remboursés. Les fauteuils roulants de construction spéciale ainsi que les fauteuils roulants de sport ne sont en principe pas repris.

- En cas d'annulation de fauteuils roulants adaptatifs, une part de 20% de la valeur nette la marchandise est déduite.

Les frais d'annulation pour les fauteuils roulants électriques et les scooters sont de 5%. Pour les fauteuils roulants standard ou poids légers, 10% de frais d'annulation sont facturés.

12C. REPRISE / ÉLIMINATION

Nos prix ne comprennent pas les frais pour la reprise et l'élimination des anciens appareils complets d'autres utilisateurs que des foyers privés. Sur demande, nous organisons, contre remboursement des frais encourus, la reprise et le recyclage / l'élimination de tels appareils, dans la mesure où ils ont été commercialisés par nos soins. Les renvois sans accord stipulé au préalable par MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

13. UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Nous sommes autorisés à enregistrer et à traiter en interne les données personnelles du client dans le cadre des conventions légales, en particulier de la loi fédérale sur la protection des données.

14. TRIBUNAL COMPÉTENT, DROIT

à appliquer, clause salvatrice

14.1. Sauf mention contraire expresse, le siège social de MEYRA GmbH à Kalletal-Kalldorf fait office de lieu d'exécution.

14.2. Pour tous les litiges issus du rapport contractuel, le tribunal compétent est défini en fonction de notre siège social à Kalletal-Kalldorf. Nous sommes en outre autorisés à poursuivre le client également auprès de son tribunal compétent.

14.3. Le droit en vigueur en Allemagne s'applique et ce, à l'exclusion du droit commercial des Nations Unies.

14.4. Dans le cas où certaines dispositions de ces conditions générales de vente s'avèreraient en partie ou totalement inapplicables, cela n'affecte pas la validité des autres dispositions.